Citer cet article :
Berger Romain, « Pratiques et outils pour la transmission du wallon. Le cas de la Haute École de la ville de Liège », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 40, octobre 2025, pp. 29-42.

PRATIQUES ET OUTILS POUR LA TRANSMISSION DU WALLON. LE CAS DE LA HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

Romain Berger
Haute École de la Ville de Liège

Contexte politique

En Belgique, les compétences liées aux langues et à leur utilisation dépendent des trois communautés linguistiques, entités fédérées plus communément appelées « communauté néerlandophone », « communauté germanophone » et, pour la partie francophone, « communauté française » ou « Fédération Wallonie-Bruxelles » (F.W.B.). Cette dernière, à qui incombe la politique liée aux langues régionales endogènes présentes sur son territoire, a publié, à ce jour, deux décrets relatifs à ces idiomes. Cette fédéralisation des compétences linguistiques explique, en partie, le fait que la Belgique n'a toujours pas, à ce jour, signé ni ratifié la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires. En effet, les communautés ne s'accordent pas, entre autres, sur le statut accordé à ces langues régionales.

Le premier décret, publié en 1983 par la Fédération Wallonie-Bruxelles, portait sur l'enseignement : il s'inspirait d'une loi française, la loi « Deixonne » (1951). Ce décret autorisait « le recours à un des dialectes de Wallonie […] chaque fois que les enseignants pourr[aien]t en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française[1] », à raison d'une heure par semaine, avec l'autorisation du pouvoir organisateur.

1. — Décret relatif au recours à un dialecte de Wallonie dans l'enseignement primaire et secondaire de la Communauté française, 24 janvier 1983, Article 1er. Consulté sur http://www.languesregionales.cfwb.be/index.php?id=1220 le 20 novembre 2023.

Ce décret, appelé officieusement le « décret Urbain », du nom du Ministre qui en fut à l'initiative, donna l'impulsion nécessaire à deux institutions en charge de la formation initiale des instituteurs, à Liège et à Charleroi, qui intégrèrent à leur cursus des cours de pédagogie de la langue régionale[2]. Du côté liégeois, au sein de l'ancienne « école normale Jonfosse », aujourd'hui « Haute École de la ville de Liège (H.E.L.) », les cours ont d'abord été optionnels avant de devenir obligatoires dans les formations des instituteurs maternels, primaires et des enseignants du français au cycle 12-15 ans.

Il est intéressant de noter que, si ces cours de pédagogie du wallon liégeois existent toujours en 2023-2024, c'est grâce au pouvoir organisateur de la H.E.L., qui soutient indéfectiblement le wallon et promeut sa présence dans les classes. Cependant, ces cours ne s'appuient sur aucun prescrit à proprement parler. En effet, l'organisation en réseaux de l'enseignement en F.W.B. génère des fenêtres de liberté. Celles-ci permettent aux pouvoirs organisateurs de chaque réseau d'orchestrer des cours spécifiques au sein des institutions qu'ils gèrent. Ainsi les cours présents à la H.E.L. s'inscrivent dans une politique linguistique communale au même titre que la mise en place de panneaux de rues bilingues ou que l'organisation de prix littéraires en langue régionale.

Le second décret date de 1990 (« décret Féaux »). La F.W.B. y reconnaît le wallon comme une des sept langues régionales endogènes présentes sur son territoire et y admet l'existence « en son sein [de] la spécificité linguistique et culturelle de ceux qui usent à la fois d'une langue régionale endogène et du français, langue officielle de la communauté[3] ».

Ce décret a été accompagné de la création d'un service spécifique au sein de l'administration de la F.W.B., le Service des Langues Régionales Endogènes (S.L.R.E.). Celui-ci a pour mission « de définir les axes et moyens d'intervention de la politique culturelle en faveur des langues régionales[4] ». Il dépend du Service des Lettres et du Livre, limitant au départ son action au soutien à l'édition et à la publication en langues régionales endogènes. Le soutien à l'enseignement de ces langues passe donc par l'aide à l'édition d'outils pédagogiques mais également par la mise en place, depuis 2022, d'un programme spécifique appelé « langues et cultures régionales en classe ».

◇◇◇

La création de ce programme s'inscrit, quant à elle, dans une politique linguistique plus étendue de revitalisation des langues régionales endogènes de la F.W.B. En effet, partant du constat que « la transmission des langues régionales ne peut s'envisager aujourd'hui que par le biais de l'école et des institutions parascolaires[5] » – la rupture de la transmission intergénérationnelle au sein de la famille se situant approximativement en 1950[6] –, le S.L.R.E. assure désormais la coordination d'un répertoire de formateurs habilités à animer des activités dans les classes. Tous les frais liés à ces animations sont pris en charge par le Service, pour un maximum de 8h par classe. Selon le bilan provisoire établi le 17 octobre 2023 par Julien Noël, chef du S.L.R.E., 1329 élèves ont bénéficié de ces animations sur les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024. Ces chiffres, très encourageants, montrent qu'une réelle demande émane du terrain. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir corréler l'influence que l'offre crée sur la demande.

Évidemment, les formateurs habilités doivent maîtriser la langue régionale présente sur le territoire dans lequel est implantée l'école qui introduit la demande d'animations, c'est-à-dire une des quatre variétés du wallon, le picard, le gaumais, le francique mosellan et le francique carolingien – le champenois n'étant plus guère pratiqué. De plus, il est demandé que l'animateur, en plus de ces compétences linguistiques, manifeste des compétences pédagogiques acquises, la plupart du temps, dans des domaines différents de ceux liés à la didactique des langues régionales. Ainsi, le répertoire actuel regroupe des instituteurs maternels, primaires, professeurs de français ou de langues germaniques… Ce répertoire met en évidence un double constat : d'une part, les compétences attendues au niveau linguistique et pédagogique limitent le nombre d'animateurs ; d'autre part, rares sont les formateurs qui disposent d'une formation spécifique en didactique des langues régionales, l'offre de formation étant limitée à une seule école sur tout le territoire : la Haute École de la ville de Liège.

Contexte académique

Les cours de pédagogie du wallon organisés à la Haute École de la ville de Liège sont intégrés aux cursus des instituteurs préscolaires, primaires et des professeurs de français du cycle 12-15. Ces cours, appelés « activités d'apprentissage (A.A.) » et parfois regroupés avec d'autres A.A. au sein

5. — *Op. cit.*

6. — M.-G. Boutier, « Variétés linguistiques en concorde et en conflit : wallon et français en Wallonie », *Travaux de linguistique : revue internationale de linguistique française*, t. 59, 2009/2, p. 105-121 (p. 111).

d'Unités d'Enseignement (U.E.) plus larges, sont répartis sur les deux dernières années du cursus selon le tableau ci-dessous :

Cursus	Année	Volume horaire	Crédits U.E.	Nom de l'U.E.	A.A. au sein de l'U.E.
Bachelier instituteur préscolaire	B2	24h	2	Initiation à la pédagogie du wallon et éveil aux langues	– **Initiation à la pédagogie du wallon** – Multiculturalité et plurilinguisme
	B3	24h	2	Didactique du wallon	– **Didactique du wallon**
Bachelier instituteur primaire	B2	24h	2	Initiation à la pédagogie du wallon et éveil aux langues	– **Initiation à la pédagogie du wallon** – Multiculturalité et plurilinguisme
	B3	24h	4	Ouverture, arts et cultures	– Initiation aux arts et à la culture – **Pédagogie du wallon**
Bachelier AESI Français	B2	24h	2	Initiation à la dialectologie et à la pédagogie du wallon	– **Initiation à la dialectologie et à la pédagogie du wallon**
	B3	24h	4	Ouverture, arts et cultures	– Initiation aux arts et à la culture – **Pédagogie du wallon et approche de la culture wallonne**

Étant donné l'aspect professionnalisant des cursus dans lesquels s'inscrivent les étudiants de la H.E.L., on notera les deux notions centrales présentes dans les intitulés des A.A. : « didactique » et « pédagogie ». La répartition des deux notions dans le tableau, pas forcément heureuse, laisse à penser que les deux aspects sont envisagés indépendamment l'un de l'autre. Théoriquement, chaque terme indique une porte d'entrée différente dans la création du processus enseignement/apprentissage : le premier porte sur la structuration du savoir et son appropriation par l'apprenant ; le second sur la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant[7]. Or, dans les faits, ces deux notions ne sont pas dissociées au sein des cours. Ceux-ci sont plutôt

7. — M. Altet, *La Formation professionnelle des enseignants. Analyse des pratiques et situations pédagogiques*, Paris, PUF, 1994 (*Pédagogie d'aujourd'hui*), p. 6.

articulés, par la force des choses, en deux années distinctes : la 1re année, les étudiants (re)découvrent la langue et la culture wallonnes par le biais d'activités ; la 2e année, ils transfèrent[8] ces informations vers le public qui sera le leur en découvrant et en créant des activités pédagogiques ciblées. Ces différentes activités seront exposées plus loin dans cet article.

Compétences linguistiques des étudiants

Il est devenu complexe, à ce jour, d'estimer le nombre de locuteurs wallons. Parmi les causes de cette complexité, citons la loi belge datant du 26 juillet 1961, qui interdit le recours au volet linguistique lors des recensements décennaux nationaux. Cet interdit est probablement lié aux tensions linguistiques qui revêtent une dimension historique en Belgique. La conséquence en est, comme le notait Michel Francard en 2005, que « des chiffres fiables sur la vitalité actuelle des langues régionales en Wallonie ne sont pas disponibles[9] ».

Cependant, afin d'aider à la définition des politiques linguistiques propres aux langues régionales, le S.L.R.E. a commandé une enquête sur la vitalité des langues régionales endogènes qui a livré ses résultats dans le courant de l'année 2023[10]. Ceux-ci restent difficilement exploitables, compte tenu du fait qu'ils analysent des connaissances et des pratiques autorapportées par un panel de locuteurs représentatif (4866 répondants). Dès lors, l'enquête glisse plus du côté des représentations de pratiques plutôt que vers des pratiques objectivables.

De la même manière, il n'existe pas d'informations concernant la pratique des langues régionales par les futurs instituteurs et enseignants rencontrés dans les cursus proposés à la H.E.L. De manière empirique, force est de constater qu'il n'est plus possible de s'appuyer sur les compétences linguistiques des apprenants. En effet, la plupart d'entre eux sont trop éloignés de la langue régionale. Néanmoins, il pourrait être intéressant de mettre à l'épreuve cette affirmation par une enquête sociolinguistique auprès

8. — Le transfert en pédagogie implique « la mise en relation et l'adaptation d'un apprentissage dans un contexte nouveau et inhabituel » (M. Frenay et D. Bédart, « Le transfert des apprentissages », dans *Apprendre et faire apprendre*, E. Bourgeois et G. Chapelle dir., Paris, PUF, 2006 (*Apprendre*), p. 125-137 (p. 125).

9. — M. Francard, « La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie » dans *La Lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, M. D. Glessgen et A. Thibault dir., Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 45-61 (p. 47).

10. — *Vitalité des langues régionales endogènes de Wallonie : enquête quantitative*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2023. Consultable à l'adresse : https://statistiques.cfwb.be/fileadmin/sites/ccfwb/uploads/documents/Rapport_LRE_Version_finale.pdf (Consulté le 28 novembre 2023).

des étudiants. Les critères de « l'origine culturelle », de « l'habitat urbain/rural » et de « l'âge » nuanceraient sans doute l'affirmation précédente.

Lors du premier cours de l'année, les étudiants sont confrontés à une cinquantaine de mots wallons, sélectionnés pour leur présence dans la variété régionale du français parlé à Liège et qualifiés de « wallonismes ». Par exemple, le mot wallon « tchique » signifiant 'bonbon', est reconnu par l'entièreté des étudiants liégeois, peu importe les critères avancés dans le paragraphe précédent. En effet, la variante « chique » en français de Liège est la manière usuelle d'évoquer la notion de 'bonbon'. Le mot est même devenu un shibboleth. Outre le fait de sensibiliser les étudiants à la présence du wallon dans leur français régional, cet exercice leur permet de relativiser le premier constat, quelque peu hâtif, qu'ils ont l'habitude de formuler : « je n'ai jamais entendu parler wallon » et « je ne connais aucun mot ».

De plus, en début d'année, une visite d'un quartier historique liégeois, celui d'Outre-Meuse, « Djus-d'la » en wallon, est organisée. Ce quartier, lieu de naissance du personnage folklorique « Tchantchès », héberge en son sein plusieurs institutions de promotion de la langue wallonne (le C.R.I.W.E. ; le théâtre du Trianon ; l'U.C.W.[11]). Au fil de la visite du quartier, les étudiants sont amenés à déambuler dans des rues dont la toponymie est wallonne ou dans lesquelles figurent des panneaux bilingues. Ces noms de rues, qu'ils connaissent pour la plupart, leur font prendre conscience de la présence du wallon dans leur quotidien et constituent une belle porte d'entrée à un cours de pédagogie du wallon.

L'éveil aux langues comme guide méthodologique

L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles connaît actuellement une vaste réforme, appelée « pacte pour un enseignement d'excellence », qui met notamment en place un tronc commun allant de la première maternelle (2,5 ans) à la troisième année du secondaire (15 ans). Dans ce cadre, un document intitulé « L'Éveil aux langues. Balises de progression et ressources pédagogiques de M1 à P2[12] » a été publié en juillet 2020. Comme son nom l'indique, ce document prévoit la mise en place d'activités d'éveil aux langues, de la 1re maternelle à la 2e primaire, par les enseignants titulaires, à raison d'1h par semaine. Ce travail entend servir d'amorçage à l'apprentissage de langues modernes qui débutera dès la 3e primaire (9 ans).

11. — Respectivement : le Centre de Recherche et d'Informations pour le Wallon à l'École ; théâtre dialectal ; l'Union Culturel Wallonne.

12. — « L'Éveil aux langues. Balises de progression et ressources pédagogiques de M1 à P2 », W. De Grieve dir., Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020. Consultable à l'adresse : http://www.enseignement.be/index.php?page=24987 (Consulté le 28 novembre 2023).

Pour la première fois depuis la publication du décret relatif à l'enseignement des langues régionales (décret Urbain, 1983), un document officiel balise l'enseignement des langues régionales endogènes en Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, le référentiel indique que « les activités d'éveil aux langues consistent à découvrir, explorer, comparer une variété de langues, de divers statuts (langue de l'école, langue du voisin, langues européennes, langues des migrants, **langues régionales**…)[13] ». Cette précision a donné aux cours de didactique du wallon dispensés à la H.E.L. depuis 1983 un point d'accroche qui leur faisait défaut jusqu'alors, tout en légitimant leur existence au sein des cursus de bachelier en instituteur maternel et primaire. Certes, cela ne change rien pour le cursus lié aux professeurs de français (AESI Français), mais voyons le verre à moitié plein…

Les objectifs énoncés dans ce que la communauté pédagogique appelle déjà « le référentiel d'Éveil aux langues » (même s'il n'est pas, à proprement parler, un « référentiel ») rencontrent la plupart de ceux qui étaient déjà poursuivis par les cours de pédagogie du wallon. Ils sont au nombre de trois, que nous pouvons résumer de cette manière :

1. le développement d'attitudes et de représentations positives envers la diversité linguistique et culturelle ;
2. le développement de compétences métalinguistiques et métacommunicatives ;
3. le développement de l'empan phonologique chez l'enfant (2,5 – 8 ans).

Les activités proposées au sein des cours à la H.E.L. répondent bien à ces trois objectifs. (1) Tout d'abord, elles permettent, entre autres, de sensibiliser les futurs enseignants à une langue dont le statut social et culturel lui a, bien souvent, porté préjudice. En lui ouvrant les « portes de l'école », ces cours lui permettent d'accéder à un nouveau statut. (2) Ensuite, le wallon étant une langue romane ayant évolué en situation de diglossie avec le français « standard », les deux langues partagent des liens étroits qui peuvent, notamment, éclairer les étudiants sur leur propre manière de parler français. (3) Enfin, la situation géographique de l'aire linguistique wallonne au nord-est de la Romania explique que cette langue ait été plus poreuse aux langues germaniques et que l'on y retrouve plusieurs traits phonétiques différents qui n'existent pas en français standard. C'est encore plus le cas pour le wallon oriental, proche des frontières linguistiques.

13. — *Op. cit.*, p. 4.

Citons notamment la présence du « h aspiré » [h], comme dans le wallon liégeois « mohe » [moh] <mouche> ou « hagnî » [haɲi] <mordre>.

Cette rapide démonstration justifie à elle seule la pertinence d'organiser des cours ayant pour objet la langue régionale dans la formation initiale des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, nous pouvons relever un autre objectif poursuivi par la H.E.L. : celui de se positionner comme un acteur majeur dans le processus de revitalisation de la langue wallonne. En effet, sensibiliser les futurs enseignants à la langue wallonne et à son déclin, les former à créer des dispositifs d'enseignement et leur donner des orientations pédagogiques comme l'éveil aux langues participent à la mise en place d'un réseau de formateurs habilités à laisser une place, au sein de l'école, à la langue wallonne et à sa transmission.

Cette question de la revitalisation de la langue wallonne constitue le socle sur lequel s'est construite la méthodologie développée dans les cours de pédagogie du wallon. En effet, le choix de s'inscrire dans une démarche d'éveil à la langue plutôt que dans une démarche d'apprentissage de la langue se justifie par la place minime accordée au wallon dans les politiques linguistiques globales et dans la société. Comme nous l'avons montré plus haut, dans le cadre de la H.E.L., il s'agit d'une politique linguistique communale, qui relève plus d'une action « patrimonialisante » que d'une action volontariste (48h dans un cursus de 3 ans, peu de moyens alloués, un seul professeur…). Cette orientation méthodologique de l'éveil aux langues ne correspond pas toujours aux attentes des militants linguistiques qui voient dans le cours de pédagogie du wallon un levier efficace pour inverser le mouvement de déclin de la langue wallonne. Or, même dans les cas où les moyens scolaires alloués semblent plus conséquents, en Bretagne ou en Corse, par exemple, il convient de nuancer le rôle de l'école dans la revitalisation linguistique. C'est la conclusion à laquelle arrive le chercheur en sociolinguistique Erwan le Pipec, dans son article intitulé « L'école, planche de salut du breton ? »[14] :

> « Si l'introduction de la langue minorée dans le cadre scolaire est un maillon essentiel dans le processus d'*inversion du changement linguistique*, si les politiques linguistiques produisent des effets mesurables en termes de nombre de locuteurs réputés compétents, l'école ne peut à elle seule modifier les comportements individuels ou sociétaux et garantir l'activation de cette compétence. […] Car pour que la revitalisation opère

14. — E. Le Pipec, « L'école, planche de salut du breton ? », *Glottopol* [en ligne], t. 35, 2021. http://journals.openedition.org/glottopol/304 ; DOI : https://doi.org/10.4000/glottopol.304 (Consulté le 28 novembre 2023).

> pleinement, il semble surtout nécessaire que ce soit la société civile qui s'empare de cette question […]. »

Concernant la situation wallonne, selon nous, il serait vain de développer ces compétences linguistiques solides, compte tenu du fait qu'il n'existe pas *stricto sensu* de politique linguistique globale volontariste et que la société civile ne s'est pas emparée à grande échelle de cette question. En outre, à part une heure hebdomadaire allouée à l'éveil aux langues (à toutes les langues), aucune place n'est accordée au wallon dans les référentiels de compétences.

Description des activités

1re année : (re)découverte de la langue et de la culture wallonnes

Nous l'avons vu, l'objectif du cours de pédagogie du wallon organisé en 2e bachelier est de sensibiliser les étudiants à la langue wallonne et à la culture s'y référant par une (re)découverte de ses composantes. Dès lors, différents partenariats sont mis en place afin d'ouvrir la classe vers l'extérieur : visite du Musée de la Vie Wallonne, musée ethnologique proposant un regard sur la Wallonie du XIXe siècle à nos jours ; participation à une représentation d'un théâtre de marionnettes liégeoises, tradition culturelle et folklorique autour des personnages de Tchantchès et Nanèsse ; visite de la ville et du quartier d'Outremeuse avec ses panneaux bilingues ; rencontre avec différents auteurs s'exprimant en langue régionale ; dégustation de spécialités culinaires wallonnes comme le *stron d'pôye*, le *cougnou*, les *cûtès peûres* ou la *gosette*[15].

Outre ces différentes activités, les étudiants découvrent, à travers un cours plus magistral, les particularités linguistiques et historiques de la langue wallonne : sa formation, ses rapports diglossiques avec le français, les écrivains les plus célèbres, les raisons de son déclin et les actions en faveur de sa revitalisation. Par ailleurs, les étudiants sont amenés à découvrir la variation linguistique en utilisant l'*Atlas linguistique de la Wallonie*[16], outil précieux du dialectologue dont la numérisation récente a permis une utilisation plus intuitive. À la manière de détectives, les apprenants

15. — Être professeur de pédagogie du wallon comporte un risque : celui de devenir diabétique et d'être sujet à des crises de foie ! N.B. : le *stron d'pôye* ou 'caca de poule' en français désigne une tranche de pain tartinée de *maquée*, un fromage frais liégeois, et de sirop de Liège. Le mélange des deux produits donne cet aspect si… caractéristique !

16. — Remacle L., É. Legros, J. Lechanteur, M.-Th. Counet, M.-G. Boutier, E. Baiwir, 1953-, *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, Université de Liège (10 vol.).

vont épingler sur une carte l'aire linguistique d'origine de l'auteur d'un texte anonymisé (parfois, ils retrouvent même son village natal). Pour ce faire, ils sont invités à mettre en évidence certains traits phonétiques ou morphologiques singuliers et à les reporter sur les cartes de l'*Atlas*.

Les étudiants vont également découvrir plusieurs activités leur permettant de faire vivre la langue wallonne dans la classe tout en restant en accord avec les différents prescrits légaux de l'enseignement. Ainsi, ils vont notamment travailler l'inférence en recherchant le sens de plusieurs expressions idiomatiques wallonnes. Ils vont également travailler les registres de langues et les variations régionales du français en rédigeant et en jouant une saynète en français liégeois. Enfin, un parcours autour des vieux métiers leur fera découvrir une terminologie wallonne spécifique, ce qui permettra aux étudiants d'avoir un aperçu de la vie à Liège au fil de l'histoire.

2e année : transfert de savoirs vers le public cible.

Si le cours d'initiation à la pédagogie du wallon est orienté vers les étudiants de la Haute École, le cours de deuxième année est, quant à lui, dirigé vers les différents publics que les étudiants seront amenés à rencontrer dans leur carrière. Dès lors, il est attendu que les futurs enseignants transfèrent les savoirs acquis l'année précédente en créant, par groupe de 3 ou de 4, des activités adaptées aux différents cycles d'enseignement dans lesquels ils se spécialisent. Pour cela, ils doivent utiliser les principes pédagogiques qu'ils ont l'habitude de mettre en place dans leurs préparations. Les quatre dernières heures de cours, regroupées en une matinée, sont dédiées à une expérience de terrain. Les étudiants, accompagnés de leur enseignant, se rendent dans une école fondamentale et animent les différentes activités préparées préalablement en classe. Dotés d'une grille d'autoévaluation, ils sont amenés à réfléchir au principe de triple concordance pédagogique (cohérence entre objectif, méthodologie et évaluation) et à réajuster leur préparation en fonction du ressenti et du regard qu'ils portent sur l'activité qu'ils ont fait vivre aux élèves. Ces quatre heures, vues comme l'aboutissement d'un quadrimestre de réflexion et de préparation, permettent d'inscrire le cours dans une pédagogie s'apparentant à la pédagogie par projet, plaçant les étudiants dans une dynamique motivationnelle intéressante, selon l'appréciation des étudiants eux-mêmes.

Ces activités peuvent s'inscrire dans différents domaines, découverts en partie en première année. Le tableau ci-dessous reprend certaines de ces thématiques et mentionne quelques exemples d'activités ayant été exploitées depuis 2016.

Lexique Memory Qui est-ce ? Jeux de plateaux …	*Histoire* Création numérique (vidéos ; jeux) Vieux métiers Jeux de rôle …
Toponymie Balade guidée Chasse aux trésors Géocatching …	*Gastronomie* Kim goût Lecture fonctionnelle Recettes …
Folklore Danse folklorique Jeux des 7 familles Apprentissage de chansons …	*Culture* Lecture de légendes Pièce de théâtre Croyances populaires …

Grâce à un subside obtenu lors d'un projet en partenariat avec l'asbl La Besace (association en charge d'éducation permanente), certains étudiants ont pu voir le matériel pédagogique qu'ils avaient créé « avec les moyens du bord », bénéficier d'une édition professionnelle par une équipe de graphistes. Un jeu pédagogique, le « Pictureka wallon », s'est particulièrement illustré dans les classes des cycles 8-12 ans. Ce jeu de plateau favorisant la rapidité d'observation et la réflexion, inspiré d'un jeu existant, permet l'apprentissage de lexiques thématiques (animaux, couleurs, fruits et légumes). Grâce à l'appui du Service des langues régionales endogènes, ce jeu a pu être décliné dans les autres variétés de wallon ainsi que dans les autres langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'être diffusé de manière plus large au sein des écoles.

En complémentarité avec ce projet mené tout au long du quadrimestre, les étudiants sont également amenés à se constituer un recueil de trente textes wallons qu'ils doivent présenter lors d'un examen oral. Cette épreuve constitue une partie de l'évaluation du cours de pédagogie du wallon – l'autre partie reprenant l'évaluation réalisée lors de la matinée dans les écoles fondamentales. Pour élaborer ce recueil, les étudiants doivent se rendre au sein de différents centres de ressources devenus des partenaires privilégiés de la H.E.L. : la bibliothèque des dialectes de Wallonie, hébergée au sein du Musée de la vie Wallonne et le C.R.I.W.E., centre de recherche et d'informations pour le wallon à l'école, qui a édité toute une série de cahiers pédagogiques dans les années 1980. Ces trente textes, adaptés aux cycles d'enseignement visés, sont variés : comptines, chansons, poèmes, planches de B.D., légendes, rituels scolaires… En plus de devoir justifier

la présence de ces textes dans leur recueil, les étudiants sont amenés, lors de l'évaluation orale, à lire celui qui aura été sélectionné par l'enseignant. Les critères d'évaluation touchent à la prosodie, à la bonne correspondance graphophonologique, à l'accent et aux paramètres para-verbaux.

En amont, certaines périodes de cours sont allouées à la préparation de cette lecture. Les étudiants sont ainsi confrontés aux particularités de l'orthographe usuelle du wallon – l'orthographe Feller – et s'entraînent par rapport aux critères d'évaluation énoncés par le professeur. L'objectif fixé relève plus du décodage que de la lecture à proprement parler. En effet, dans un premier temps, il n'est pas attendu que les étudiants comprennent le sens du texte qu'ils lisent mais qu'ils établissent correctement les correspondances graphophonologiques. L'accès au sens arrive dans un second temps, à l'aide de référentiels spécifiques (grammaire, dictionnaire, atlas, imagier…). Ce recueil de textes permettra à chaque étudiant de disposer d'un premier matériel pédagogique utilisable tout au long de sa carrière.

La pédagogie du wallon à la croisée des chemins

En 1844, dans la préface de leur *Choix de chansons et poésies wallonnes*[17], François Bailleux et Joseph Dejardin, respectivement auteur et linguiste wallons, écrivent ces quelques mots illustrant déjà la préoccupation liée au déclin de la langue wallonne :

> « Le désir de sauver de l'oubli quelques fragments d'un idiome qui s'éteint peu à peu nous engage à publier ce volume. L'usage du wallon est de plus en plus abandonné ; son existence même est menacée. »

180 années plus tard, force est de constater que le wallon n'a toujours pas disparu. Alors que les menaces qui pèsent sur sa vitalité sont bien plus fortes qu'à l'époque, différentes initiatives liées à sa présence dans le milieu scolaire semblent participer au même élan : celui d'inverser le processus d'obsolescence de la langue, tout en redéfinissant son statut. Les militants l'ont bien compris : l'école peut devenir un acteur majeur de ce processus.

Cependant, alors que le programme « langues et cultures en classe », lancé par le Service des langues régionales endogènes, connaît un succès croissant, les cours de pédagogie du wallon organisés à la Haute École de la ville de Liège sont, quant à eux, peut-être voués à disparaitre dans un avenir proche. En effet, en 2025, la H.E.L. fusionnera avec une autre

17. — *Choix de chansons et poésies wallonnes (pays de Liège), recueillies par Mm. B*** et D****, Liège, Imprimerie de Félix Oudart, 1844, p. IX.

institution en charge de la formation initiale des enseignants, la Haute École Charlemagne, appartenant à un autre réseau d'enseignement. Cette fusion verra la naissance d'une nouvelle entité, dépendant non plus du pouvoir organisateur de la ville de Liège mais directement du pôle enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (W.B.E[18].). Dès lors, cette politique linguistique communale, qui avait permis la création du cours de pédagogie du wallon, devrait assez rapidement être mise sur la table des discussions liées à cette fusion. Au terme de cette négociation, trois scénarios sont envisageables.

Le premier verrait la disparition des cours de pédagogie du wallon dans le cursus des futurs enseignants. Cette suppression accélérerait sans doute un peu plus le déclin de la langue wallonne, limitant le nombre d'enseignants en capacité de mener ces activités.

Le deuxième scénario aboutirait à une sorte de *statu quo* : les cours seraient conservés dans le cursus des étudiants inscrits dans la nouvelle institution, qui verra le jour à la rentrée scolaire 2025-2026.

Le troisième scénario, le plus optimiste et celui pour lequel nous militons activement, permettrait de tirer profit de cette fusion pour donner un nouveau souffle aux langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La nouvelle institution appartiendra, en effet, au même réseau d'enseignement que quatre autres Hautes Écoles, l'ensemble couvrant assez équitablement le territoire de la F.W.B. Dès lors, il serait tout à fait possible de tirer l'enseignement de quarante années de pratique dans la pédagogie du wallon à la H.E.L. et d'implémenter ces cours au sein des différents cursus organisés par ces Hautes Écoles. Ce n'est plus seulement le wallon de Liège qui bénéficierait d'une place, aussi petite soit-elle, dans l'enseignement, mais l'ensemble des langues régionales présentes sur le territoire. Ce scénario permettrait alors de répondre à la demande formulée par le Service des langues régionales endogènes qui, dans le cadre du programme « langues et cultures en classe », regrette le faible nombre d'animateurs qui ne pouvaient pas toujours répondre positivement aux demandes d'animations en langues régionales dans les classes.

Cependant, afin que cela ne devienne pas une utopie, il convient que les questions relatives aux langues régionales endogènes et à leur statut soient rediscutées, à la fois par les politiques, par les différents acteurs de terrain et par la société civile. Parmi toutes ces questions, une apparaît comme centrale : « Au XXI[e] siècle, quelle place voulons-nous accorder aux langues régionales endogènes en Fédération Wallonie-Bruxelles ? ». Seul l'avenir nous le dira…

18. — Wallonie Bruxelles Enseignement.

Bibliographie

Altet M., *La Formation professionnelle des enseignants. Analyse des pratiques et situations pédagogiques*, Paris, PUF, 1994 (*Pédagogie d'aujourd'hui*).

Boutier M.-G., « Variétés linguistiques en concorde et en conflit : wallon et français en Wallonie », *Travaux de linguistique : revue internationale de linguistique française*, t. 59, 2009/2, p. 105-121.

*Choix de chansons et poésies wallonne (pays de Liège), recueillies par Mm. B*** et D****, Liège, Imprimerie de Félix Oudart, 1844.

Décret relatif au recours à un dialecte de Wallonie dans l'enseignement primaire et secondaire de la Communauté française, 24 janvier 1983. Consultable à l'adresse : http://www.languesregionales.cfwb.be/index.php?id=1220.

Décret relatif aux langues régionales endogènes de la communauté française, 25 décembre 1990. Consultable à l'adresse : https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/08734_000.pdf.

Delcour P., « Dès mêsses di scole po l'walon », *Wallonnes*, 2006/4, p. 6-12.

De Grieve W. (dir.), « L'Éveil aux langues. Balises de progression et ressources pédagogiques de M1 à P2 », Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020. Consultable à l'adresse : http://www.enseignement.be/index.php?page=24987 (Consulté le 28 novembre 2023).

Francard M., « La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie » dans *La Lexicographie différentielle du français et le « Dictionnaire des régionalismes de France »*, dir. M. D. Glessgen et A. Thibault, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 45-61.

Frenay M. et D. Bédart, « Le transfert des apprentissages », dans *Apprendre et faire apprendre*, dir. E. Bourgeois et G. Chapelle, Paris, PUF, 2006 (*Apprendre*), p. 125-137.

Le Pipec E. « L'école, planche de salut du breton ? », *Glottopol* [en ligne], t. 35, 2021. http://journals.openedition.org/glottopol/304 ; DOI : https://doi.org/10.4000/glottopol.304 (Consulté le 28 novembre 2023).

Remacle L., É. Legros, J. Lechanteur, M.-Th. Counet, M.-G. Boutier, E. Baiwir, 1953-, *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, Université de Liège (10 vol.).

Vitalité des langues régionales endogènes de Wallonie : enquête quantitative, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2023. Consultable à l'adresse : https://statistiques.cfwb.be/fileadmin/sites/ccfwb/uploads/documents/Rapport_LRE_Version_finale.pdf (Consulté le 28 novembre 2023).

Site internet du Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Consultable à l'adresse : http://www.languesregionales.cfwb.be/index.php?id=lre_accueil (Consulté le 28 novembre 2023).